

Évaluation des risques liés à l'amiante

Présentation

Responsable

Sylvie ZNATY, Professeure et titulaire de la Chaire Prévention des risques professionnels et environnementaux au Cnam

Kamel BAHRI, Professeur associé au Cnam

Public, conditions d'accès et prérequis

Public

Cette formation s'adresse aux :

Auditeurs de certification, membres des comités de certification, formateurs au métier du désamiantage, Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, acteurs de l'ingénierie amiante, donneurs d'ordre, Coordonnateurs SPS, ingénieurs, techniciens, fonctionnels de la sécurité et de santé au travail.

Prérequis

Cette formation ne remplace pas celles prévues à l'arrêté du 23 février 2012, elle s'adresse à tout acteur confronté à la prévention et à la gestion des risques liés à l'amiante.

Objectifs

Objectifs pédagogiques

Connaître les problématiques et les enjeux du risque amiante,
Connaître les principales réglementations applicables à ce domaine,
Connaître et mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques correspondant à ce domaine,
Savoir utiliser les typologies d'action pour construire une démarche de maîtrise des risques dans les champs techniques, réglementaires, humains et organisationnels.

Compétences visées

Assumer efficacement les compétences nécessaires pour les maîtres d'œuvre, les maîtres d'ouvrage, les coordinateurs SPS, les inspections.

Les « + » du stage

Une formation délivrée par des enseignants-chercheurs et des professionnels des différents domaines de l'amiante,
Un enseignement mêlant théorie et pratique, privilégiant les cas pratiques, les mises en situation et les échanges sur l'expérience professionnelle,
Une formation répondant aux besoins d'un large public de professionnels,
Des temps de formation compatibles avec l'activité professionnelle,

Une unité d'enseignement capitalisable dans le cadre d'un parcours diplômant.

Enquête de satisfaction

Cnam Entreprises étant dans une démarche d'amélioration continue, une enquête de satisfaction devra être complétée à la fin de la formation par chacun des stagiaires. Dans le cas d'un cursus, chaque unité d'enseignement (UE) sera évaluée individuellement.

Voir aussi les formations en

[Intensification des procédés](#)

[Chimie verte](#)

[Chimie](#)

Programme

Programme

Séquence 1

Connaissances actuelles sur les risques liés à l'amiante et aux autres fibres

Différentes variétés d'amiante, caractéristiques physicochimiques,
Utilisations de l'amiante et travaux susceptibles d'entraîner une exposition à l'amiante,
Toxicité de l'amiante et des fibres en général,
Point d'actualité sur les données scientifiques disponibles.

Séquence 2

Obligations réglementaires

Dispositifs réglementaires des ministères chargés de la Santé, du Travail, du Logement et de la Transition écologique,
Rôle et responsabilité des différents intervenants (donneur d'ordre, entreprise, opérateur de repérage, etc.),
Différents diagnostics (vente, démolition, dossier technique « amiante »).

Séquence 3

Diagnostic et repérage de l'amiante

Repérage des matériaux contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis, immeubles non bâtis, matériels roulant ferroviaires, navires/bateaux, aéronefs, installations/équipements/matériels,
Différents intervenants et missions, décisions à prendre en fonction des résultats du diagnostic ou du repérage.

Séquence 4

Contrôle de l'empoussièrement et de la pollution de l'air par l'amiante et d'autres fibres

Mesures individuelles sur opérateur (objectifs, modalités d'échantillonnage, de prélèvements et d'analyse selon les normes NF X 43-269 et NF X 43-050),
Mesures environnementales (objectifs, modalités d'échantillonnage, de prélèvements et d'analyse META selon norme NF X 43-050),
Programme de contrôle des opérations portant sur l'amiante,
Qualité des prélèvements et des analyses, accréditation, rôle des organismes accrédités.

Séquence 5

Dispositifs de prévention lors des opérations portant sur l'amiante

Différentes techniques de traitement de l'amiante (actualité et innovation),
Organisation des opérations de retrait ou d'interventions sur MCA,
Prévention des risques lors de travaux en présence d'amiante ou de fibres : évaluation des risques, choix des procédés, substitution des produits, équipements de protection collectifs et individuels, gestion des déchets,
Mesures de fin de travaux (norme NF X46-021),
Documents afférents aux travaux (plan de retrait, plan de prévention, dossier d'appel d'offres, dossier technique « amiante », RAT, modes opératoires).

Modalités de validation

Projet réalisé en groupe.
Examen final sous forme d'une étude de cas.

Moyens pédagogiques

Alternance de cours, de mises en situations professionnelles, de travaux en groupe et travaux en inter séance.

Informations pratiques

Contact

Posez-nous vos questions via [ce formulaire \(cliquer ici\)](#) ou en appelant le 01 58 80 89 72
Du lundi au vendredi, de 09h30 à 17h00

Centre(s) d'enseignement

[Cnam Entreprises Paris](#)

Code Stage : HSE119

Nouveau

Tarifs

5 250 € net

Individuels : vous ne bénéficiez d'aucune prise en charge ou vous êtes demandeur d'emploi ?

[Découvrez nos tarifs adaptés à votre situation](#)

Nombre d'heures

73

Dates du stage

Dates à venir.

N'hésitez pas à [prendre contact avec nous](#) pour être informé.e de la prochaine session.

Une question ?

[Remplir le formulaire de demande](#) ou appeler le
01 58 80 89 72

*Du lundi au vendredi
(hors jours fériés)*

Votre inscription

2 possibilités :

S'inscrire en ligne

[Bulletin d'inscription à télécharger](#)
et à renvoyer par courrier à :

Cnam Entreprises
Service inscription - Case B2B01
292 rue Saint-Martin
75003 Paris

ou par e-mail à : entreprises.inter@lecnam.net

/**/ a.customlink:hover, a.customlink, a.customlink:visited { text-decoration: none; } a.customlink:visited, .button:active
a.customlink { color: #857761; } .button:hover a.customlink { color: #333333; } /**/

[MISSION HANDI'CNAM](#)

[Aider les auditeurs en situation de handicap](#)